

M. Jean-Laurent Dennery  
SECURIPREV EURL  
44 Avenue de Flandre  
59700 MARCQ EN BAROEUL

Vandœuvre, le 23 Octobre 2019

**Département formation**

Contact : [secretariat.cnh@inrs.fr](mailto:secretariat.cnh@inrs.fr)

Ref : F2019/GME/115/1166719

Objet : Demande d'habilitation Evaluation des risques professionnels - Salarié désigné compétent

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

Acteur EvRP-SDC

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 30/09/2019, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

**Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 30/09/2019 jusqu'au 29/09/2024**

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1478101/2019/EvRP-SDC-01/O/04

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche  
Chef du département Formation de l'INRS